

ENOGIA (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône, CA 3 M€, 59 salariés), société qui a développé une technologie brevetée de turbine haute vitesse permettant de récupérer la chaleur pour la convertir en électricité, et Ademe Investissement, outil public de financement en fonds propres de l'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE / T : 02.41.20.41.20 (ADEME) doté d'une enveloppe de 400 millions d'euros du Programme d'investissement d'avenir de l'État, ont signé un accord visant à déployer les modules d'Enogia par l'économie d'usage sur les segments géothermie, biomasse et industrie et sur un périmètre couvrant près de 40 pays. L'accord prévoit la création d'une co-entreprise, Enogia Assets Industry, détenue à 55 % par Enogia et 45 % par ADEME Investissement. Le montant potentiel d'investissements d'Enogia Assets Industry est fixé à un maximum de 15 millions d'euros sur cinq ans. www.enogia.com www.ademe.fr